

BAGNOLS

semestriel communal d'information

N°25

NOVEMBRE 1996

Historique



A la fin de la première semaine de l'été
Un évènement important très remarqué
Par les habitants de Bagnols, s'est déroulé :
Au château les épouses des Grands ont festoyé.

Pendant que le G7 à Lyon se déroulait
Des connaissances des alentours elles profitaient.
Quels souvenirs 4 mois depuis ayant passé
D'une journée récréation auront-elles gardé ?

Ces 27,28,29 juin 96
Se marqueraient-ils par des journées de liesse
Ou annonceraient-ils des faits historiques
Ou mieux un terme aux problèmes économiques !

Éditorial⁽¹⁾

*Elles étaient toutes là...
Hilary, Danièle, Margareth
et toutes les autres sans
oublier bien sûr notre
Bernadette Nationale.*

*Elles étaient toutes ras-
semblées... sur la place et
il n'y avait ni tentes, ni cha-
meaux. Par contre les
gorilles...!!*

*Aucune n'avait apporté de
chèque mais cela ne fait
rien, on était quand même
sous le charme.*

*Jouant parfaitement le rôle
que leur condition leur
impose, elles sont passées
dans un immense sourire,
devant des spectateurs
ravis, et un maire pas peu
fier.*

*Certes tout cela ne fera
pas l'effet d'une bombe,
mais tout de même comme
dit la chanson, Bernadette
elle est très chouette.*

F.G.

(1) voir éditorial du n° 24.

A votre service

SPORTS ET LOISIRS

A qui s'adresser à Bagnols ou au Bois-d'Oingt ?

PÊCHE (M. GONNARD)	04 74 71 70 62
TENNIS (D. CARVAT)	04 74 71 71 60
JUDO (M ^{me} MARTINEZ)	04 71 71 70 43
BASKET (M. DEMEURÉ)	04 74 71 70 53
BOULES (M. RICHARD)	04 74 71 71 27
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET DANSE	
FOLKLORIQUE (E. PELLOUIN)	04 74 71 81 48
FOOTBALL (J. COTTINET)	04 74 71 26 22
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE	
(G.R.S.) (D. CARRON)	04 74 71 63 69
CHASSE (M. BUISSON)	04 74 71 74 60
CLIQUE BAGNO LAISE	
(A. GUILLARD)	04 74 71 74 60

PERMANENCES

Mairie : lundi, de 14 à 18 h ; jeudi de 14 à 18 h.

M. le Maire : samedi de 10 h à 11 h.

Tél. 04 74 71 70 17

E.D.F. 04 74 65 01 25

SERVICE DES EAUX

Le Bois-d'Oingt 04 74 71 62 37

Tarare 04 74 63 46 66

ANCIENS COMBATTANTS

(J. DURAND) 04 74 71 70 42

GENDARMERIE

Le Bois-d'Oingt 04 74 71 60 02

POMPIERS 18

SERVICE SANTÉ

Service Médical d'Urgence (SMU) 15

Allo Enfance Maltraitée (n° gratuit) ... 08 00 05 41 41

Médecins

FOGNINI, Le Bois-d'Oingt 04 74 71 60 42

FAUCON, Le Bois-d'Oingt 04 74 71 61 84

VAVIN, Le Bois-d'Oingt, homéopathie 04 74 71 66 06

LEQUIN, Le Bois-d'Oingt 04 74 71 66 55

CROUZET, Châtillon 04 78 43 90 04

DURAND, Chessy 04 78 47 95 72

BRUNETTE, Frontenas 04 74 71 78 72

LLABRES, Chessy 04 78 43 92 78

Infirmières

Centre de soins 04 74 71 65 15

Cabinet infirmier de Chessy 04 78 47 97 88

Kinésithérapeutes

LABROT, Bagnols 04 74 71 87 88

BELMONT, Le Bois d'Oingt 04 74 71 75 14

ROCHAND, Le Bois d'Oingt 04 74 71 63 91

NEYRET, Chessy 04 78 43 97 49

Vétérinaire

DAMPFHOFFER, Le Bois-d'Oingt 04 74 71 60 04

Centre médico-social 04 74 71 60 16

Centre anti-poison 04 72 11 69 11

Halte-garderie "La Ribambelle" 04 74 71 72 25

Aide ménagère (A.-M. DURET) 04 74 71 77 67

Aide familiale (N. COTTINET) 04 74 71 86 88

École publique (M. ROBIN) 04 74 71 66 89

Taxi Bagnolais 06 09 38 60 86

DÉCHARGE CONTRÔLÉE DU MERLOUP

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12 h et de

14 h à 18 h - Mercredi et samedi, de 8 h à 12 h.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi 15 h 30 à 17 h 30, jeudi 15 h 30 à 18 h,

samedi 10 h à 12 h.

Dites-nous, M. le Maire

BAGNOLS : "Dites-nous Monsieur le Maire", change de formule. Pourquoi avez-vous souhaité ce changement ?

F.GODDE : Il me semble qu'il est bon de temps en temps de remettre les choses en question. Il me semble également qu'écrire un article sur un thème d'ordre général c'est risquer d'être dépassé par l'actualité lors de sa parution, alors que les questions et préoccupations des Bagnolais sont toujours d'actualité.

B. : Au niveau des questions justement, l'on entend beaucoup parler d'intercommunalité. Qu'en est-il exactement ?

F.G. : Sans vouloir entrer dans les détails techniques et d'ordre administratif, je dirai que l'intercommunalité est l'expression d'une véritable solidarité entre les communes et la mise en commun des énergies de manière à résoudre les grands problèmes qui se posent à tous, comme par exemple l'entretien de la voirie, les constructions importantes (gymnase, station d'épuration, complexe touristique, etc...).

D'ailleurs cette intercommunalité existe déjà sous diverses formes : le SIVOM, les Syndicats intercommunaux des eaux et électricité, les clubs sportifs qui se sont regroupés, le syndicat de gestion de la maison de retraite, l'A.D.M.R., la halte garderie la Ribambelle, etc... Mais à terme l'intercommunalité dans le canton du Bois d'Oingt débouchera sur la création d'une communauté de communes, structure qui remplacera le SIVOM.

B. : Comment va fonctionner cette nouvelle structure ?

F.G. Pratiquement de la même façon que le SIVOM actuel, avec un conseil communautaire composé de délégués des communes (2

par commune, peut-être 3 pour les communes supérieures à 1500 habitants).

Ce conseil devra décider de "l'intérêt communautaire" des actions envisagées, puis d'en organiser et d'en financer la réalisation.

La différence importante se situe au niveau du financement de cette structure car une communauté de communes est une collectivité à fiscalité propre, c'est-à-dire qu'elle se financera en prélevant directement son propre impôt.

B. : Encore un impôt ? Ne pensez-vous pas que les contribuables en ont déjà suffisamment ?

F.G. : Certainement ! C'est pour cela que ce qui sera prélevé pour la communauté de communes ne le sera plus par la commune, ce qui revient à dire que le contribuable ne payera pas plus d'impôts à cause de l'intercommunalité. Bien au contraire, la communauté de communes recevra de l'état une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), que le SIVOM ne percevait pas, ce qui lui permettra de prendre en charge le coût de la collecte et le traitement des ordures ménagères qui, à partir de 2003, sera multiplié par 4 ou 5 ! En résumé, si le SIVOM restait dans l'état actuel, il faudrait vraisemblablement augmenter les impôts locaux d'environ 30 % (!) pour financer l'ensemble des charges à l'horizon 2000. Cette augmentation serait tout-à-fait inacceptable, c'est pour cela que les élus du canton mettent leurs énergies en commun pour trouver les meilleures solutions, et l'on peut leur faire confiance.

B. : Dans un autre ordre d'idée, notre commune a une 4ème classe, les enfants de cette classe sont logés au presbytère ? N'y avait-il pas d'autres solutions ?

F.G. : Tout d'abord je tiens à exprimer toute ma satisfaction devant cette création. C'est la preuve du dynamisme de notre village, et c'est tout à l'honneur de l'équipe pédagogique que je félicite et des parents d'élèves que je remercie de leur action certainement déterminante dans la décision de l'Inspecteur d'Académie. Cette création permettra aux enseignants d'exercer dans de bonnes conditions et en définitive tout cela sera profitable aux enfants. A tous maintenant de faire en sorte que cette 4ème classe reste définitivement à Bagnols.

En ce qui concerne le local, je suppose que vous faites allusion à la nouvelle salle de réunion. Si dans l'immédiat, l'utilisation de cette salle semblerait plus confortable, à terme, cette utilisation n'aurait pas manqué de poser quelques problèmes de "cohabitation" avec les réunions de plus en plus nombreuses (et c'est un bien) qui ont lieu dans cette salle. Il nous a paru préférable de loger cette classe dans un local indépendant et de surcroît déjà équipé à cet usage. Je suis bien conscient de l'exiguïté de ce local compte tenu du nombre d'enfants, et c'est pour cela que très rapidement nous effectuerons les travaux nécessaires pour transformer le logement situé au-dessus de la classe de Monsieur ROBIN en une salle de classe regroupant ainsi l'activité scolaire dans ce bâtiment avant d'envisager, peut-être, dans les années qui viennent, la réorganisation complète de l'école et de la mairie, mais nous aurons l'occasion d'en reparler plus tard.

B. : Dernière question, des réunions de quartier ou de hameaux vont être organisées, cela part d'un bon sentiment, mais n'est-ce pas un peu démagogique ?

F.G. : Certainement pas ! Bien au contraire cela permettra à chacun de s'exprimer, de faire entendre aussi bien ses satisfactions que ses préoccupations, de mieux connaître la vie du village, peut-être même de mieux se connaître entre voisins, tout cela dans une ambiance particulièrement conviviale.

Etre à l'écoute de ses concitoyens, permettre à leurs opinions de s'exprimer afin, dans la mesure des possibilités, d'en tenir compte aussi bien dans les grandes orientations de la commune que dans la vie de tous les jours, je n'appelle pas cela de la démagogie, mais de la démocratie.

B. : Merci Monsieur le Maire.

Le 14.10.1996

points de repères

- Inauguration du nouveau Palais de Justice de Lyon par le Garde des Sceaux, Jacques Toubon.
- 70 ans ! "Happy Birthday" Monsieur Bocuse !
- Le Président Chirac annonce la réorganisation du service militaire.
- Jeanne Calment, doyenne du monde, fête ses 121 ans !
- XXIIème sommet du G7, les dames sont reçues au Château de Bagnols.
- Atlanta accueille les Jeux Olympiques.

M.D.

De l'école communale Carnet rose

En juin, après le rythme endiablé du Flamenco, le calme est revenu à l'école avec une croisière sur le Rhône pour les CM et, le dernier jour de classe, le feu de la Saint-Jean pour tous les enfants, les parents et les amis de l'école.

Il fallait bien ce retour au calme et toute l'énergie accumulée pendant les vacances pour que parents, enseignants et municipalité puissent unir leur forces pour obtenir quelques jours après la rentrée une quatrième classe. Il ne faut pas oublier qu'une création de poste n'est jamais automatiquement acquise car l'administration de l'Education Nationale ne peut donner que ce qu'elle a... Lettres, articles de presse, pétition, conseil extraordinaire, manifestation à

Lyon... ont servi notre cause auprès de l'Inspection Académique.

Mais hélas, une hirondelle ne suffit pas à faire le printemps et un quatrième poste ne fait pas tout ! Bien sûr, c'est bien mieux d'avoir 91 enfants dans quatre classes que 91 dans trois ! Mais il reste quelques problèmes à gérer ou à résoudre au plus vite : remplaçants successifs (ce qui ne favorise pas le suivi de certaines activités amorcées l'an dernier ou la programmation d'autres pour cette année), local provisoire de cette quatrième classe pas assez fonctionnel et insuffisamment vaste (la nouvelle salle est attendue avec de plus en plus d'impatience).

Malgré ces difficultés, je conclurai en disant, avec optimisme, qu'il vaut mieux une bouteille à moitié pleine qu'une bouteille à moitié vide et que c'est donc signe de bonne santé pour le village que son école se développe.

Je ne voudrais pas, lecteurs, vous quitter sans souhaiter à Danielle Dabrowski-Taillard qui nous a quittés pour Chessy, une heureuse carrière dans son nouveau poste, à Pascale Muller qui la remplace ainsi qu'aux collègues qui occupent le quatrième poste, la bienvenue à Bagnols.

Lors du prochain numéro, je vous entretiendrai de la vie quotidienne de notre école. Veuillez bien m'excuser si, dans celui-ci, j'ai tenu à fêter une naissance, celle d'une nouvelle classe à qui je souhaite : "Longue vie !".

M.R.

G.7 : Bagnols au sommet

La veille, le village se présentait déjà sous un jour inhabituel... Les drapeaux des pays du G7 ainsi que les couleurs européennes flottaient au fronton de la mairie. Peu à peu les voitures ont déserté le centre du bourg... Sécurité oblige ! Les plus courageux sont revenus tranquillement à pied au village après avoir garé leur véhicule dans les hameaux alentours.

Insolite, voire irréaliste, cette rencontre d'un petit village calme et paisible du Beaujolais avec ces dames du G7 accompagnées d'un service de sécurité important, dûment badgé, l'oreille farouchement collée à des moyens de communication sophistiqués !

L'attente, un peu longue sous le soleil, est trompée par des boutades... Karl-Heinz Zimmermann, directeur du château, venu voir sur la place comment s'organise l'accueil officiel, détend l'atmosphère par des considérations vestimentaires.

François Godde reçoit ces dames à leur descente de car. Contrôlant son émotion avec une parfaite maîtrise, le premier magistrat municipal tient à présenter le village, ses pierres dorées, sa vie et ses services. Madame Chirac, imitée par tous ses invitées, serre ensuite la main des conseillers municipaux venus courtoisement représenter les Bagnolais.

Les enfants, sagement rassemblés devant l'école sont aux premières loges. Ouvrant de grands yeux pour ne pas perdre une miette de cette agitation inhabituelle et fort divertissante, ils ont la surprise de voir l'attention se porter sur eux. Saluée, embrassée, questionnée, la "jeune France" garde son aplomb et répond sans sourciller : "aimer l'école", même si les projets de vacances lui donnent déjà des impatiences dans les jambes!

Escortées jusqu'au portail du château par un François Godde décidément très à l'aise, les épouses des chefs d'Etat découvrent alors les surprises architecturales d'une demeure historique aux charmes luxueux. Quant aux surprises gastronomiques élaborées par Philippe Lechat, nouvelle étoile de la région, elles sont proposées au choix des convives avec deux menus, l'un Beaujolais et l'autre Lyonnais.

En marge du G7, un petit village est heureux que son château jouisse d'une publicité exceptionnelle qui le fait plus ample-ment connaître dans le monde entier ainsi que ce fameux beaujolais qu'un viticulteur du village a eu le bonheur de fournir !

F.M.P.

Les séances du conseil municipal

11 avril 1996

La société de chasse a organisé le nettoyage de printemps avec la participation active de l'école et du Service Communal. De nouveaux bacs à fleurs vont permettre un fleurissement accru.

Le Conseil décide de ne pas entériner le protocole d'accord concernant l'aérodrome.

Le dynamisme de la bibliothèque en chiffres : 3670 ouvrages, 286 lecteurs, 22 bénévoles.

9 mai 1996

Les subventions attribuées pour la voirie permettent d'envisager des travaux à la Croix Métra, à St Aigues et sur la D.19. Autoroute Bordeaux-Genève : la commune adhère au Syndicat mixte qui mettra en place un schéma de développement et d'aménagement.

13 juin 1996

14 tonnes d'enrobé à chaud ont été nécessaires pour l'entretien des voies communales.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères a maintenant un taux unique sur tout le canton.

La commune accepte de s'associer à l'Ecole Supérieure Européenne des Professions de l'Emballage dans son action au profit du Téléthon et propose aux communes du canton de la rejoindre.

11 juillet 1996

Poste : sa pérennité est fondamentale pour la vie du village. Intercommunalité : les Maires du canton poursuivent leurs discussions.

12 septembre 1996

Le renforcement du réseau d'eau, Montée des Carrières, est achevé.

Rentrée scolaire : l'Inspection Académique accepte la création d'un quatrième poste.

Des panneaux d'affichage sont mis en place dans les hameaux ainsi qu'à l'entrée de la salle polyvalente.

Zone artisanale : vente des deux derniers lots.

Aérodrome : une pétition de 250 signatures a été remise en Mairie.

Embauche d'un C.E.S.

10 octobre 1996

Un renforcement de la signalisation est demandé à la DDE sur la D.38 et la D.19.

Une dérogation est nécessaire pour commencer les travaux d'aménagement de la quatrième classe.

Intercommunalité : des simulations financières sont à l'étude.

Bagnols

semestriel communal d'information

Comité de rédaction :

J. Barrel - S. Barrel - D. Carvat - E. Dumas - M. Dumas

F. Godde - P. Guerrier - N. Guilloux - C. Perrussel

F. Maroteaux-Perera

Responsable de la publication :

F. Maroteaux-Perera

Un cantonnier à la hauteur



A quoi ça sert un cantonnier,

Le savez-vous braves gens ?

Les chemins, les routes, les fossés,

Sans cesse il faut les réparer.

Les bâtiments, l'école, la salle des fêtes,

A vérifier si tout va bien.

Mais à coup sûr vous en jugerez,

A cette hauteur pour notre "Dédé",

Chapeau Monsieur, on peut rêver...

N.G.

Qui à dit ?

I Le tennis et le ping-pong c'est pareil, sauf qu'au tennis ils sont debout sur la table.

a) Coluche b) D. Carvat c) H. Leconte

II Un bon mariage serait celui d'une femme aveugle et d'un homme sourd.

a) Montaigne b) C. Perrussel c) G. Montagné

III Je ne tiens pas à ce qu'un jour quelqu'un vienne admirer mes caleçons dans un musée.

a) F. Chopin b) M. Favre c) J. Longo

IV La vie est une maladie mortelle sexuellement transmissible.

a) Woody Allen b) Pr Schwazenberg c) M. Dumas

V Le Paradis ce serait pour moi une terrasse de café d'où l'on ne partirait jamais.

a) A. Allais b) N. Guilloux c) A. Boudard

VI Le paysan est un paresseux qui se lève tôt.

a) E. Faure b) L. Montvernay c) A. Breton

Réponses page 6

Fleurs

"L'architecture d'aujourd'hui n'a pas de fleur à sa bétonnière" a dit Jacques Prévert.

Mais nous, nous avons su fleurir et embellir nos Pierres Dorées cet été.

Il est vrai, nous avons été les dixièmes primés... (sur 16)

Avec un petit effort de chacun. Nous ferons mieux l'année qui vint.

S.B.

Histoire d'un samedi

Déléguée de paroisse, mon rôle n'est pas encore très défini. Une dame un matin me téléphone pour ouvrir l'église, les pompes funèbres devant amener son père dans la matinée. Le soir cette même dame me rappelle car elle a vu l'église ouverte. Je lui réponds que des fiancés doivent venir fleurir l'église pour leur mariage.

La dame interloquée : "ce n'est pas possible et mon père !"

Moi : "mais les obsèques n'ont pas eu lieu cet après-midi ?"

- Mais non demain, samedi à 16 heures

- Je ne comprends pas, il y a un mariage prévu à 15 heures !

Je téléphone alors au Prêtre qui doit officier pour les obsèques. Il n'est pas au courant que son collègue célèbre un mariage une heure avant dans la même église ! Il ne sait pas comment faire et me dit de me débrouiller avec la famille !

J'appelle la dame qui arrive au village au plus vite avec son fils. Nous devons trouver trois costauds pour déplacer un cercueil blindé. Trouver trois hommes forts, ce n'est pas un problème, mais trois hommes forts voulant bien déplacer un cercueil, c'est moins facile... Bref ! Tout finit bien ce vendredi soir-là, car tout le monde a mis de la bonne volonté et les mariés n'ont rien su...

Mais le samedi les choses ont commencé à se corser, à 7 heures du matin : dring ! "J'apporte des fleurs et l'église est fermée". Je demande encore endormie "C'est pour le mariage ou les obsèques ?". Le garde-champêtre que j'avais mis dans la confiance, a fait mettre les gerbes mortuaires dans la sacristie. Il a même été obligé de demander aux pompes funèbres de garer leur fourgon dans une ruelle éloignée de l'église.

Le pire moment a été à 16 heures lorsque les jeunes mariés sont sortis tout rayonnants et un peu en retard devant la famille et les amis du défunt qui attendaient tout contrits. Vous me direz : c'est la vie ! Moi je vous répondrai : à certains moments on préfère penser à autre chose qu'à la mort.

La leçon que j'ai tirée de cette histoire, c'est que plus on est pour s'occuper de quelque chose, plus on doit se concerter et bien savoir qui fait quoi !

E.C.

Les finances locales comparées

Les médias se sont fait abondamment l'écho de la diminution de l'impôt sur le revenu compensé globalement par l'augmentation de la fiscalité locale.

Si ce n'est pas le cas à Bagnols, il est bien certain que le désengagement de l'état dans le financement des dépenses publiques pèsera à terme sur la fiscalité locale si l'on veut voir se poursuivre l'investissement dans nos communes, moteur de l'économie locale et régionale.

Pour l'instant notre commune se situe dans des limites tout-à-fait raisonnables ainsi que le montrent les statistiques suivantes :

DETTE	Commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale
<i>en francs par habitant</i>			
Annuité	486	660	1208
Total de la dette	2481	3537	6492
IMPOTS			
Taxes foncier bâti	382	396	644
Taxes foncier non bâti	148	275	209
Taxe habitation	426	443	409
Taxe professionnelle	334	571	1040

En piochant dans les archives de la commune...

Bagnols et "sa maison d'école" Troisième partie

Dix ans plus tard, autre épisode de la petite guerre scolaire. En effet, en 1856, l'ancien curé Réal fait don à la commune de sa maison sise au Bourg "à la condition qu'elle soit occupée spécialement par des sœurs qui instruiront les jeunes filles, sous réserve de lui faire dire quatre messes basses par an, à perpétuité.

Le 17 février 1856, le Conseil accepte mais refuse une ancienne institutrice communale qui se propose d'ouvrir une école libre de filles. Les arguments du Conseil ne se situent pas à la même hauteur que dans l'incident précédent. Cette maîtresse a laissé un mauvais souvenir dans la commune ; alors le Conseil lui reproche "d'avoir chez elle une sœur qui n'a pas bien sa tête à elle et ce qui le prouve c'est que dernièrement encore elle a poursuivi la bonne de Monsieur le Curé à coups de pierre sur la place publique en l'accablant des injures les plus grossières et qu'elle a également tenu contre le Maire et Monsieur le Curé les propos les plus injurieux qu'on ne peut répéter". On lui reproche aussi "d'avoir désobéi à Monsieur le Sénateur, chargé de l'Administration du département, en n'acceptant pas le poste de Collonges qui lui avait été assigné, avec la pensée bien arrêtée de contrarier l'autorité communale, de vouloir diviser les élèves et empêcher par ce moyen l'institutrice, qui l'a remplacée, de faire ses affaires afin que celle-ci demande son changement, ce qui serait très fâcheux pour notre commune".

Enfin, on signale à Monsieur le Sénateur que "cette ancienne institutrice continue encore de faire la classe à une huitaine d'élèves qu'elle a conservés après son changement malgré la défense verbale qui lui en a été faite. Curieux, non ?

Le 18 août 1858, la généreuse famille Moyret autorise la commune à installer la Mairie au premier étage de la maison d'école. Le Conseil décide de faire graver sur la porte principale la mention : "Maison d'école donnée par la famille Moyret en 1842".

D'autres dépenses vont occuper la commune pendant des années : fontaine sur la place, abreuvoir ("le bolard"), lavoir de St Aigues dont on avait perdu la source, reconstruction du presbytère qui coutera plus de 17.000 F. On utilisera, pour faire face aux dépenses, tantôt "l'impôt extraordinaire", tantôt la vente des terrains communaux, tantôt les dons de la famille Moyret. En 1859, une bibliothèque communale (prêt de livres) est ouverte à côté de la Mairie, suite à un don de livres (eh, oui) et, en 1860, est créé "dans une encoignure de la place publique, un petit jardin de 60 m² pour l'école et les maîtres sur un emplacement qui, semble-t-il était consacré à certains usages qui blessaient la décence publique et qui était couvert d'immondices", et ce, malgré l'opposition du propriétaire du château d'où "des discussions aussi oiseuses qu'irritantes" (délibération du 12 février 1859).

En 1861 (vingt ans avant les lois Jules Ferry) le Conseil décide de vendre des terrains communaux afin "de rendre entièrement gratuites les écoles de garçons et de filles". L'opération importante (presque 15 ha) devait être facilitée "par plusieurs bonnes récoltes successives en vin qui ont mis les propriétaires de vignes et les simples vigneron en mesure de faire des acquisitions". Le 16 mai 1862, le Conseil décide que "tous les enfants de Bagnols recevront gratuitement l'instruction dans leur école respective et y seront admis depuis l'âge de sept ans jusqu'à quinze ans, les fournitures nécessaires aux élèves restant à la charge des parents". On fixe aussi le traitement des instituteurs, soit, par an, 800 F pour l'instituteur et 600 F pour l'institutrice (!). On précise que "ces traitements seront susceptibles d'augmentation si M. l'Inspecteur d'Académie et l'autorité municipale jugent que les maîtres s'en rendent dignes".

(à suivre)

J.B.

Bagnolais, Bagnolaises...

Alexandre et Lucilia Barroqueiro

C'est en septembre que François Godde est venu à domicile vous remettre vos papiers de naturalisation : toute la famille est devenue française. Ce changement est l'aboutissement d'une réflexion, d'un choix, c'est cette "aventure" que nous vous demandons de nous raconter.

Depuis combien de temps êtes-vous en France ?

- Alexandre : Je suis arrivé en 1972 en France, j'avais 9 ans. Ma famille s'est d'abord installée dans l'Aveyron puis ensuite dans les Bouches-du-Rhône.

- Lucilia : avec mes parents nous sommes venus à Bagnols en 1975.

Quels souvenirs avez-vous gardés de cette époque ?

Ce qui nous a le plus marqué, c'est le passage des frontières à pied. Nous, les enfants, nous n'avions pas de papiers et c'était le seul moyen.

- Lucilia : je me souviens aussi de mon arrivée à l'école primaire de Bagnols. J'avais 12 ans, je ne connaissais que le portugais. Le mur de la langue crée un grand sentiment de solitude. C'est une petite fille de cinq ans qui m'a appris le français. Je dois aussi beaucoup à Monsieur Grand l'instituteur de cette époque, tout ce que je sais, c'est lui qui me l'a enseigné. Les Bagnolais ont été très accueillants, ils nous invitaient chez eux.

Pourquoi avoir choisi la France ?

Parce que d'autres membres de nos familles y étaient déjà. Nous aurions aussi bien pu nous retrouver dans un autre pays !

Avec le change, un salaire français équivalait au double de ce qu'on gagnait au Portugal.

Comment vous êtes-vous connus ?

Nous nous sommes rencontrés au Portugal ! Nous allions en vacances dans nos villages d'origine, voir nos parents restés là-bas.

Atalaia et Soalheira ne sont éloignés que de quelques kilomètres et nos familles se connaissaient. Après notre mariage nous avons vécu à Villefranche, en 1988 nous avons emménagé dans cette maison à Bagnols.

Pourquoi avoir demandé la nationalité française ? Qu'est-ce que cela va changer pour vous ?

Quand l'école de Bagnols a organisé son voyage en Espagne, il a fallu faire des papiers pour les enfants : c'est alors que nous avons pris conscience qu'à 14 ans ils devaient choisir leur nationalité. Nous avons trouvé mieux de demander tous la nationalité française, ensemble. Laetitia et Cédric se considéraient déjà comme Français.

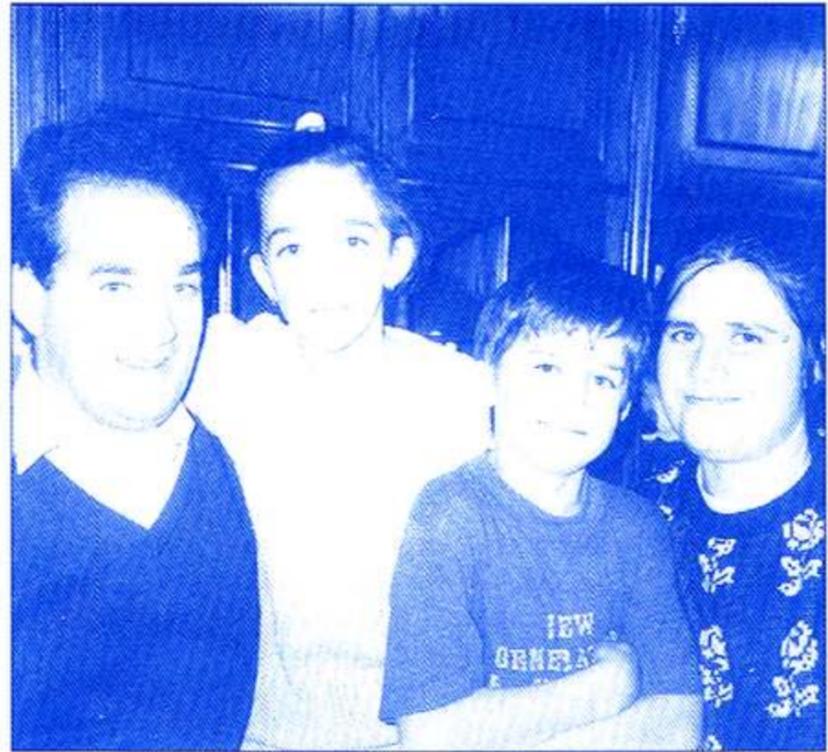
- Alexandre : pour mon travail se sera plus facile, je peux avoir une évolution de carrière maintenant que je suis Français. En plus nos enfants pourront travailler dans l'administration s'ils le désirent.

Les démarches ont-elles été longues ?

Nous avons déposé notre dossier en février 95, le Ministère des Affaires Etrangères a donné un accord favorable. En février 96, François Godde nous a apporté nos papiers.

Monsieur le Maire était heureux d'être porteur d'un tel message, et vous qu'avez-vous ressenti alors ?

Nous étions émus et étonnés. Nous attendions un courrier. Nous savions qu'il devait arriver six mois après la décision du



ministère. Nous avons été agréablement surpris que notre dossier nous soit remis ainsi

Le soir nous avons ouvert une bouteille ! Nous sommes contents et fiers d'être Français, mais dans notre vie de tous les jours rien ne change.

Que pensent votre famille et votre entourage ?

Les connaissances et les voisins ne sont pas au courant, cet article va leur apprendre la nouvelle. Dans nos familles notre choix est très bien admis. Avant, quand un Portugais changeait de nationalité, certains Portugais le critiquaient en disant : "il a vendu sa peau !". Maintenant, cette décision est respectée.

Monsieur et Madame de Almeida, présents à cet entretien confirment : "c'est leur vie !".

Bagnolais depuis longtemps, vous voici maintenant Français. Nous vous souhaitons bienvenue dans votre nouvelle nationalité et qu'elle vous porte chance !

D.C. et F.M.P.

Qui à dit ?

Réponses au jeu :

la - lla - llla - lva - lva - lla (ah ! ah ! ah !)

Ce journal est le vôtre : Associations ou particuliers, vous pouvez dès à présent nous faire parvenir des articles pour le prochain numéro, date limite de dépôt avril 1997.

OK Coral A la goutte Bois Dieu

Dans son édition du 11 octobre 96 le "Patriote Beaujolais" relatait une "visite de courtoisie", rendue à un courtier en vin de Bagnols par 6 viticulteurs. En réalité il semblerait qu'il s'agisse d'une "descente d'intimidation" destinée à régler un problème de marché.

Loin de moi l'idée de faire l'amalgame entre le comportement de quelques excités et la pondération de l'immense majorité des viticulteurs qui ont su donner ses lettres de noblesse à toute une région, mais ces agissements sont plutôt indignes de responsables qui préfèrent s'en prendre à un lampiste plutôt que de s'attaquer aux véritables causes qui provoquent l'actuelle crise du Beaujolais (1). Il me semble qu'il existe suffisamment de structures (le néophyte que je suis s'y perd un peu d'ailleurs) tout-à-fait indiquées pour examiner et régler d'une manière responsable les problèmes de marché qui ne manquent pas de se poser.

En tout état de cause j'invite fermement les auteurs de cette péripétie à avoir à l'avenir plus de "civilité" sur le territoire communal et assure le courtier en question, René Bérout, de toute notre sympathie.

F.G.

(1) La fable de Jean de La Fontaine "les animaux malades de la peste" est toujours d'actualité.

14 juillet au village

C'est l'intersociété qui a organisé la fête. "La Bagnolaise", dirigée par son chef André Gonnard, a entraîné enfants et parents avec leurs lampions, dans un tour du village avant d'offrir son aubade.

Les artificiers, Gérard Duret, Jeannot Rivière et Benoît Leloup, ont tiré aux Bagnolais ravis un feu d'artifice très rythmé.

La soirée s'est ensuite poursuivie dans la cour de l'école aux allures de guinguette : musique, buvette et guirlandes lumineuses plantant le décor.

Karl-Heinz Zimmermann, directeur du château, souhaitant participer à la vie du village, a cette année encore magnifiquement doté la souscription, traditionnelle à cette occasion. Crioko Zimmermann et Guy Maroteaux, Président de l'Intersociété, ont remis son lot au jeune gagnant du premier prix qui a mis un certain temps avant de réaliser sa chance !

F.M.P.

Les 3 coups

La troupe intercommunale "Les 3 coups" vous présente cette année une vraie saison théâtrale : 4 pièces, 14 représentations, 24 interprètes. La direction artistique est assurée par Jeannine et Marcel Mutillod qui vous proposent après l'humour de "Georges et Margareth" :

- "Mon bébé" : du rire avec cette comédie d'après la pièce de Maurice Hennequin, le 30 novembre à 20h 30 et le 1er décembre à 15h 00.

- "Huit femmes" : du suspens pour cette comédie policière de Robert Thomas, les 25 janvier et 1er février à 20h 30 et les 26 janvier et 2 février à 15h 00.

- "Le malade imaginaire" de Molière les 8 et 15 mars à 20h 30 et les 9 et 16 mars à 15h 00.

Ces représentations ont lieu à l'ancienne église du Bois d'Oingt. Renseignements et réservations : tabac-presse du Bois d'Oingt.

Prix des places : 30 frs. Pour les enfants 1/2 tarif.

Classes en 6

Par un beau samedi d'avril, les conscrits étaient au rendez-vous pour faire la fête.

La journée a débuté par une séance photos au château, sur le perron de l'entrée de la salle des gardes. Décade par décade, chacun son tour s'est présenté. Les trois doyennes de 90 ans démontrent que l'air est bon à Bagnols !

Après la photo de groupe, direction l'Eglise ; à la sortie "La Bagnolaise" attendait de pied ferme pour conduire la vague.

Nos 90 ans ont suivi le cortège dans une magnifique 302 : de vraies vedettes !

La journée s'est poursuivie dans la joie et la bonne humeur. Dans la nuit les 19 ans ont brûlé leur gigantesque balai si difficile à manœuvrer !

Et le dimanche encore, quelques conscrits sur la place terminaient la fête : quelle santé !

C.P.



Dates à retenir

24 novembre 96	Expo-vente de jeux et jouets artisanaux, avec la participation de la bibliothèque de Bagnols. Organisée par "La Ribambelle" à la salle polyvalente de Bagnols.
8 décembre 96	Illuminations : le Club des Jeunes anime le village.
15 décembre 96	Repas des anciens.
4 janvier 97	Distribution des brioches aux anciens
1er février 97	Concours de belote E.B.B.O. à Bagnols
16 février 97	Loto du Sou des Ecoles
15 mars 97	Soirée E.B.B.O. au Bois d'Oingt
4 avril 97	Retraite aux flambeaux et spectacle des classes en 7
5 avril 97	Journée des conscrits.
1er mai 97	E.B.B.O. : tournoi seniors au Bois d'Oingt.

Inauguration et honorariat

Tous les Bagnolais sont invités le dimanche 1er décembre :

- 10 heures : inauguration de la plaque de la nouvelle salle de réunion.
- 11 heures : inauguration de la plaque de la salle polyvalente en présence de Messieurs Joseph Gutty et Joseph Barrel, Maires Honoraires.

Au cours du vin d'honneur, l'honorariat de Joseph Barrel sera officialisé et la médaille d'honneur communale sera remise à Janine Auray et André Gonnard.

Etat civil

Nos joies

NAISSANCES

Lou Marche	le 12 juin 1996
Quentin Breton	le 27 août 1996
Leanna Goutarel	le 29 août 1996
Sonia Maamir	le 15 septembre 1996
Eliot Salignat	le 2 octobre 1996
Lucille Salignat	le 2 octobre 1996

MARIAGES

Pierre Emmanuel Marquand et Sylvie Giroud	8 juin 1996
Frédéric Geraud et Sabine Visintainer	22 juin 1996
Jean-Michel Gonnard et Béatrice Serraille	29 juin 1996
Glyn Malbete et Sandrine Sanchez	6 juillet 1996
Gilles Greppo et Sylvie Bergignat	6 juillet 1996
Frédéric Destefanis et Cécile Rivière	6 juillet 1996
Claude Joly et Louissette Morvan	20 juillet 1996
Alain Breton et Sylvie Mathieu	7 septembre 1996
Bernard Pantelidis et Françoise Rodriguez	21 septembre 1996

Nos peines

DÉCÈS

Pierre Gagnaire	le 10 mai 1996
René Gillet	le 4 juin 1996
Bernadette Charmet	le 27 juin 1996
Mélie Merle	le 15 août 1996

Le chemin des croix de Bagnols

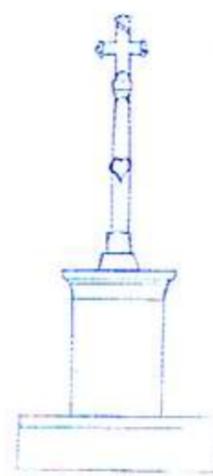
DEUXIÈME PARTIE



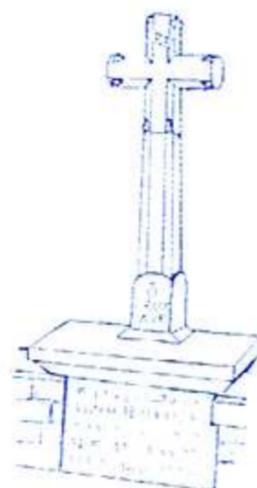
1. Le Bret, 1813
(Napoléon)



6. Puits Paradis, 1842
(Louis Philippe)



2. Cimetière, 1847
(Louis Philippe)



4. Croix des Rameaux
(XVIII^e siècle)



3. Malicot, 1805
(Napoléon)



5. Place de Bagnols,
1804 (Napoléon)

2 La croix du cimetière a été érigée après le transfert du cimetière qui entourait l'église vers les Carrières (délibération du 8 novembre 1840). Elle repose sur une pierre tombale mise en place lors d'une restauration et qui porte l'inscription : RE(QUIEM) / DEMOISELLE / ANTOINETTE / DUVERNAY / DE 99 ANS DECEDE / LE 22 FEVRIER 1892 / PRIEZ POUR ELLE.

4 La croix des rameaux, située derrière le monument aux morts a suivi le trajet inverse, des Carrières vers l'église. Elle porte l'inscription : O CRUX AVE et la note : CROIX DES RAMEAUX TOMBEE / EN RUINE EN 1810 RECONNUE LA PLUS / ANCIENNE DE LA PAROISSE A ETE / RETABLIE PAR A. VERGOIN ET LES TAILLEURS DE PIERRE DE / BAGNOLS LE SIX AVRIL / 1811.

5 La croix de la place porte les inscriptions : CM / DUGELAY et O CRUX AVE / SPES UNICA H / AVE MARIS STELLA / PECHEUR TES / PECHE ONT FAI / MOURIR TON / SAUVEUR / PENSE PECHEUR A LA MORT DE TON SAUVEUR. Sur le croisillon, Christ au Sud et Vierge à l'enfant au Nord.

6 La croix du puits Paradis est un simple croisillon tronconique avec titulus. Sur la maison située en face, une niche avec l'inscription : VIERGE DU PUIITS PARADIS 1842.